

La Communauté de Communes met en oeuvre une politique de la petite enfance à la jeunesse adaptée à la diversité des besoins des familles. Un enjeu essentiel qui participe au développement social, économique, culturel et surtout à la qualité de vie des habitants du territoire.

LA CONVENTION GLOBALE TERRITORIALE (CTG)

Depuis sa création en 2014, la communauté de communes n'a cessé de grandir et a construit progressivement sa politique petite enfance - enfance - jeunesse (0/17ans) s'affirmant aujourd'hui comme acteur majeur du territoire. Consciente de la richesse, notamment associative, de son territoire, l'intercommunalité démontre à travers sa Convention Territoriale Globale (CTG) sa volonté de jouer un rôle central dans la dynamique de gestion de projets.

Cette CTG scelle le partenariat entre l'intercommunalité et son principal financeur, la Caf, afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants du territoire. C'est un véritable outil de développement local qui permet de déployer une feuille de route, d'en coordonner la mise en oeuvre et d'en évaluer l'efficacité. Elle facilite la mobilisation des fonds en évitant les doublons d'intervention et en garantissant une équité territoriale.

Aussi, elle permet aux habitants une meilleure lisibilité des propositions d'actions en incitant au travail collectif des différentes institutions.

Signée pour la période 2023-2027, la CTG de l'intercommunalité concerne 5 secteurs dont elle a la compétence : Parentalité, Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Logement & habitat. Mais elle s'étend également à 2 domaines hors compétences pour lesquels elle assure une mission de pilotage à l'échelle du territoire : Accès aux droits et inclusion numérique, animation de la vie sociale.

Elle traduit la volonté de la communauté de communes à aller vers des services innovants et de qualité pour les habitants du Cœur de Drôme.

+38 % d'augmentation de places dans les **4 crèches** entre 2014 et 2023 (+5% à horizon 2025 avec l'extension de la crèche située à Saillans)

107 enfants accueillis dans les crèches en 2023/2024 soit 20 % de la tranche d'âge des 0-3 ans du territoire (+7 % par rapport à la moyenne nationale)

Augmentation des places à l'ALSH Sainte Euphémie entre 2014 et 2023 :

+ 87 places les mercredis (à l'horizon 2026, 48 places supplémentaires avec la réhabilitation d'un bâtiment à l'ALSH à Crest et des Opalines à Saillans)

+ 60 places pendant les vacances scolaires

+ de 200 jeunes ont fréquenté l'espace jeunes à Crest sur sa 1^{ère} année (ouvert en avril 2022)



PETITE ENFANCE

UN SOUTIEN POUR LES MAM

Attentive à conserver une diversité des modes de garde sur son territoire, l'intercommunalité soutient largement l'installation de maisons d'assistantes maternelles (MAM). En juin 2023, une aide à l'installation de 6 000 euros a été versée à la MAM *dei Bambini* récemment installée à Aouste-sur-Sye, ce qui représente 50 % de l'investissement initial de l'association. Ce nouveau lieu ayant ouvert ses portes en septembre accueille simultanément 12 enfants âgés de 6 mois à 3 ans.

DEUX STRUCTURES (LAEP ET RPE)

POUR UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA PARENTALITÉ

Le **LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)**, accompagne en moyenne 70 familles par an, permettant aux parents et aux enfants de jouer ensemble, d'échanger sur leurs pratiques, avec l'appui bienveillant des 3 accueillantes issues des équipes de professionnelles de la communauté de communes. Les permanences ont lieu en période scolaire, tous les jeudis et un lundi par mois.

Le **RPE (Relais Petite Enfance)** accompagne au quotidien les familles en recherche d'un mode de garde, ainsi que les assistants maternels dans leurs missions. Guichet unique d'entrée, il est la pierre angulaire du secteur de la petite enfance sur le territoire. Et le public l'a bien compris : avec plus de 3000 contacts et appels dans l'année, 130 rendez-vous, 105 animations collectives, le RPE fonctionne à plein régime et poursuivra son développement, ces prochaines années, pour continuer de satisfaire les besoins du territoire.

CRÉATION D'UN LIEU UNIQUE

pour l'accueil de la petite enfance - enfance

En novembre 2022, l'intercommunalité a acquis pour un montant de 600 000 euros l'ancien EHPAD - *Les Opalines* situé à Saillans afin d'augmenter les capacités d'accueil des 0-11 ans, en réponse à la forte demande des habitants du territoire. Ce projet permettra notamment après travaux d'avoir un lieu unique basé sur Saillans dédié au service public de la petite enfance et l'enfance pour l'ensemble de l'intercommunalité avec :

- un accueil de loisirs pouvant accueillir 34 enfants âgés de 3 à 11 ans, le mercredi et les vacances.
- des permanences du Relais petite enfance (RPE).
- une crèche de 17 places, avec le déménagement de la crèche actuelle *Les P'tits Bouts* (12 places). Ce qui permettra à la commune de récupérer les locaux et ainsi agrandir son restaurant scolaire.

Les travaux démarreront début juillet 2024 et s'achèveront début 2025. En parallèle les services étudient plusieurs scénarios pour trouver la meilleure organisation entre les différents bâtiments toujours dans une idée d'efficience.

TRAVAUX ALSH SAINTE-EUPHÉMIE

POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

La réhabilitation du bâtiment consiste à augmenter la capacité d'accueil à l'ALSH Sainte Euphémie de 14 places (6-10 ans) ou 10 places (3-5 ans) les mercredis et de 12 places (6-10 ans) ou 8 places (3-5 ans) pour les petites vacances afin de répondre aux demandes des familles. Toujours dans une volonté de sobriété une étude pour la pose de panneaux solaires est en cours sur ce bâtiment.



ESPACE JEUNES À CREST

APRÈS UN AN D'OUVERTURE UN VRAI SUCCÈS

L'espace jeunes (14-17 ans) est un lieu de rencontre, de partage, d'échanges, un lieu de loisirs mais aussi un incubateur, une rampe de lancement pour les projets des jeunes. C'est un lieu d'information et d'éducation à la citoyenneté, une tentative de réponse aux différentes problématiques de la jeunesse (prévention, santé, orientation scolaire et professionnelle...). Depuis l'ouverture + de 200 jeunes ont poussé la porte et une quarantaine de jeunes adhèrent au lieu afin de :

- **se former**, 20 jeunes ont passé la formation théorique du BAFA,
- **s'engager**, 10 jeunes ont suivi la formation aux premiers secours,
- **co-construire des projets**, 12 jeunes ont exploré la technique du cinéma pour confectionner 4 courts métrages sur le thème de « la santé mentale des jeunes »,
- **se lancer**, 1 jeune a eu l'occasion de faire découvrir l'escape game qu'il a élaboré,
- **participer à des chantiers**, 5 jeunes ont oeuvré à la réalisation de la fresque sur la façade de l'espace jeunes et 3 jeunes au relooking du placard de la crèche autour d'un projet inter-services.

